

**N.B. : Le format de cette proposition a été élaboré en consultation avec la Fondation canadienne pour l'innovation et est utilisé avec sa permission. La proposition se penche sur les objectifs décrits dans la version préliminaire du projet de bibliothèque numérique nationale, présentée par la FCI en novembre 1998.**

## **SECTION 1 : APERÇU DU PROJET**

### 1.1 Buts et objectifs du Projet canadien de licences nationales de sites

Le Projet canadien de licences nationales de sites (PCLNS) a pour objectif principal d'accroître considérablement la quantité, l'étendue et l'éventail de la littérature de recherche la plus récente accessible aux chercheurs universitaires canadiens et de fournir un accès élargi et équitable à ce matériel par l'intermédiaire de formats électroniques, d'accès à des réseaux et de mécanismes de prestation.

La réalisation de cet objectif s'effectuera par l'entremise d'une initiative nationale et concertée des bibliothèques universitaires visant à octroyer des licences pour les versions électroniques de périodiques savants et les bases de données de recherche dans les domaines de la science, la technologie, la médecine et l'environnement et à donner aux chercheurs universitaires un accès électronique à partir d'un poste de travail.

En élargissant la gamme des contenus de recherche et l'utilisation par les chercheurs universitaires canadiens, le PCLNS visera à :

- encourager l'innovation en branchant plus de chercheurs aux réseaux mondiaux d'information;
- fournir un soutien aux chercheurs universitaires canadiens afin de les rendre plus compétitifs sur le plan international;
- accroître les revenus de placements dans les instruments de recherche;
- relancer la capacité nationale en matière de recherche.

En adoptant une stratégie nationale pour obtenir l'accès et les droits d'utilisation aux principaux périodiques et bases de données électroniques des domaines scientifique, technique et médical, ce projet aidera les institutions à :

- regrouper leur pouvoir d'achat et leur influence, dans un marché dominé par de puissants éditeurs internationaux;
- obtenir l'accès à une gamme élargie de documents de recherche, à des prix beaucoup plus abordables qu'il ne serait possible avec une licence d'institution ou de région;

- 
- atteindre une plus grande stabilité, dans le monde instable de l'édition électronique;
  - atténuer les risques financiers associés à une transformation de grande envergure à de nouveaux modèles de communication savante.

Le projet proposé mettra en place une capacité de recherche qui ne serait pas disponible autrement et représente la manière la plus efficace et efficiente de répondre aux besoins des chercheurs universitaires canadiens. Comme tel, la FCI reconnaît l'ensemble du PCLNS à titre d'infrastructure de recherche.

### 1.2 Transformation au chapitre de l'édition savante : licences pour les périodiques électroniques.

Traditionnellement, les résultats de recherche étaient publiés dans des périodiques savants imprimés. Une décennie de hausses de prix à deux chiffres, la prolifération du nombre et de la quantité des publications et les innovations technologiques rapides au chapitre de l'édition électronique fournissent une incitation à apporter des changements à ce système. Les bibliothèques et les chercheurs ont un intérêt commun à travailler en partenariat pour élaborer de nouveaux modèles de communication savante et améliorer l'accès aux résultats de recherche par des moyens électroniques. Cette transformation comprend la transition de l'imprimé, notamment la propriété des périodiques imprimés par les bibliothèques, vers les licences pour des collections de périodiques électroniques.

Les bibliothèques achètent de moins en moins de titres individuels imprimés par abonnement. Elles choisissent plutôt de passer un contrat de licence avec des éditeurs ou des fournisseurs qui regroupent des titres par domaines. Cette licence de site pour une collection de périodiques stipule les termes d'une entente négociée pour un site spécifique (notamment, une bibliothèque, un campus, une province, une région ou un pays) concernant :

- les droits de propriété et de contrôle, ainsi que les conditions de vente ou de location concédées au titulaire de la licence par l'éditeur ou le fournisseur;
- les utilisateurs autorisés et les détails concernant l'utilisation du contenu;
- les considérations du contrat, notamment le prix, le renouvellement et le mode de paiement;
- les garanties ou stipulations d'exonération pour le donneur de licence et le titulaire de licence.

### 1.3 Négociations concertées

Depuis quelques années, les bibliothèques canadiennes ont passé individuellement des contrats de licences de sites avec des éditeurs et des fournisseurs de périodiques savants électroniques. Afin d'obtenir des meilleurs prix, un éventail plus vaste de contenus et des conditions d'utilisation plus avantageuses, les bibliothèques ont constitué des consortiums pour négocier des contrats aux niveaux régional et provincial.

Toutefois, la stratégie mondiale s'oriente davantage vers les licences de sites à l'échelle nationale. On retrouve des exemples notoires de licences nationales de sites au R.-U., aux Pays-Bas et dans d'autres parties de l'Europe et de l'Australie. Aux États-Unis, l'octroi de licences se fait principalement par état ou par entente inter-état, mais on remarque des tendances vers des initiatives nationales ou supranationales. Par exemple, l'Association of Research Libraries (ARL) étudie présentement la faisabilité d'un projet de licences nord-américain.

### 1.4 Une stratégie canadienne

Puisque le marché savant canadien des publications électroniques est relativement petit (comparativement au marché de l'État de la Californie seulement), il est primordial de regrouper le pouvoir d'achat et de négociation des bibliothèques universitaires afin de réduire le coût unitaire. Une stratégie nationale de licences, dans le cadre du PCLNS, aura les avantages suivants :

- permettre à tous les chercheurs d'avoir accès au matériel de recherche le plus récent, peu importe l'emplacement géographique ou la taille de l'institution, en réduisant la dépendance sur la disponibilité décroissante du matériel imprimé dans les collections locales;
- fournir à tous les chercheurs un éventail de documents de recherche plus vaste et complet qu'aucune institution individuelle ne pourrait offrir;
- améliorer l'accessibilité par la livraison électronique du matériel de recherche à la bibliothèque, au bureau, au laboratoire ou à la maison;
- permettre aux bibliothèques de négocier de meilleures conditions contractuelles qu'elles ne pourraient obtenir individuellement;
- favoriser un bon rapport efficacité-coût au moyen de négociations concertées et de la gestion de contrats, plutôt que de laisser les bibliothèques entreprendre individuellement des initiatives nécessitant un effectif considérable.

Ces avantages sont essentiels au maintien des éléments suivants :

- accessibilité au matériel de recherche de pointe;
- production de recherches canadiennes de qualité;

- 
- possibilité de recherches et d'innovations concertées;
  - recherche à l'appui des objectifs économiques et sociaux du Canada.

### 1.5 Services nationaux de bibliothèque numérique

La transmutation que vit actuellement le monde de la communication savante prépare le terrain pour les services nationaux de bibliothèque numérique. La nature précise des services de bibliothèque numérique n'a pas encore été établie, étant donné que les bibliothèques continuent à incorporer de nouvelles technologies dans leurs opérations. Néanmoins, certains éléments deviennent évidents. Les services de bibliothèque numérique engloberont une multitude d'institutions, auront une nature concertée et seront axés sur des structures en réseau. Ils permettront de consulter un univers de contenus de recherche et de services de soutien, quel que soit l'emplacement géographique de l'utilisateur. Ils fourniront des liens électroniques transparents entre les chercheurs et la recherche, grâce à l'élaboration d'interfaces intuitives, d'outils d'intégration et de nouvelles méthodes pour décrire et consulter des ressources numériques.

Les services de bibliothèque numérique sont fondés sur la disponibilité des contenus de recherche électronique. Ainsi, la présente proposition de licences nationales de sites posera les fondements pour l'élaboration d'une stratégie nationale concernant les services de bibliothèque numérique. À cette étape de la transmutation aux services de bibliothèque numérique, il faut donner libre cours aux expériences concernant l'accès et la livraison du projet aux niveaux local, provincial et régional. Il faut explorer différentes méthodes de livrer la recherche aux postes de travail des chercheurs. Il s'agit là d'un élément clé de l'élaboration de services nationaux de bibliothèque numérique qui nécessite la mise en œuvre de d'autres initiatives nationales pour compléter le programme de licences nationales de sites.

### 1.6 Modèles organisationnels pour l'initiative concertée des licences nationales de sites

Au cours de la préparation de cette proposition, nous avons étudié différents modèles pour la mise en œuvre des licences nationales de sites. Nous avons consulté les représentants de la National Electronic Site Licence Initiative (NESLI, Royaume-Uni)<sup>1</sup>, du Council of Australian University Librarians (CAUL) concernant ses centres d'information, les Janus Collaborative Information Centres<sup>2</sup>, de la Combined Higher Education Software Team (CHEST, Royaume-Uni)<sup>3</sup>,

---

<sup>1</sup> Site Web NESLI : <http://www.nesli.ac.uk>

<sup>2</sup> Site Web CAUL : <http://www.anu.edu.au/caul/janus/>

<sup>3</sup> Site Web CHEST : <http://www.chest.ac.uk/>

du California State University Electronic Core Collection project<sup>4</sup>, d'OhioLINK<sup>5</sup>, et du Southeastern Library Network (SOLINET, États-Unis)<sup>6</sup>, qui ont mis au point une licence nationale de bases de données regroupant de nombreux consortiums et institutions.

Les projets des autres pays sont fondés principalement sur leur environnement politique, culturel, géographique, historique, technologique et de politique publique. Quoi que certains éléments de ces initiatives pourraient convenir ici au Canada, il ne serait pas possible de choisir un modèle particulier pour l'adapter au contexte canadien. Notamment, l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'octroi de licences de sites au Canada doit tenir compte tout d'abord des juridictions fédérale et provinciales avant l'enseignement supérieur et la recherche.

---

4 Site Web CSU : <http://www.co.calstate.edu/ir/seir/sys.lib.init.html>

5 Site Web OhioLINK : <http://www.ohiolink.edu>

6 Site Web SOLINET : <http://athena.solinet.net/Ips/negotiations/lexnex.htm>

---

**SECTION 2 : INCIDENCE DE LA RECHERCHE, LA FORMATION ET LA COLLABORATION****2.1 Accès aux ressources électroniques**

L'utilisation des technologies de l'information accélère le rythme du cycle de la recherche dans son ensemble. Les chercheurs s'attendent à ce que l'accès électronique aux résultats de la recherche la plus récente soit plus rapide et plus souple. La diffusion des résultats de la recherche se déplace progressivement de l'imprimé vers des modes numériques dont la rapidité est tributaire des réseaux électroniques. L'apparition au cours des dernières années de l'édition faisant appel aux ressources du Web a causé des remous considérables et permis des expériences de toutes sortes dans les milieux d'édition de la recherche scientifique. Plusieurs faits témoignent amplement de cette transformation:

- S des éditeurs scientifiques sérieux publient de plus en plus sur le Web. Reed-Elsevier par exemple offre quelque 1200 titres en ligne, Springer plus de 360, et Academic Press environ 175;
- S on voit apparaître des éditeurs électroniques à but non lucratif. On peut en donner comme exemple Virtuoso, le groupe canadien d'édition savante en ligne, à but non lucratif; HighWire Press à l'Université Stanford, et SPARC (Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition).
- S les bibliothèques universitaires canadiennes rendent déjà disponibles des milliers de périodiques électroniques ainsi que d'autres sources documentaires électroniques.

Les éditeurs ainsi que les bibliothèques continuent de se pencher sur les questions relatives à la tarification, la propriété et l'accès, les modes de livraison, et la conservation de la recherche publiée en format électronique. On peut prévoir, grâce à des projets comme ceux des licences nationales de sites en Amérique du Nord et à l'étranger, au rôle croissant des consortiums de bibliothèques, et à la formulation de principes et de normes par des groupes comme Consortia Canada, l'ICOLC (International Coalition of Library Consortia), NESLI et autres, que des réponses seront trouvées très prochainement à ces questions, ce qui favorisera encore plus la transition vers les périodiques, les index, les résumés analytiques et les bases de données électroniques.

Il est évident que la communauté internationale de la recherche vit actuellement une transition profonde et incontournable de la forme traditionnelle du périodique - l'imprimé - vers un environnement numérique. Le PCLNS veut accompagner cette transformation, en profiter et y contribuer. La transition vers ce nouvel environnement numérique s'est avérée difficile parce que les bibliothèques et les chercheurs vivent encore dans deux mondes, l'imprimé et le numérique. Le projet les aidera à franchir les barrières nécessaires pour tirer tout le parti possible des développements en ce domaine et contribuer aux nouvelles infrastructures.

## 2.2 Productivité en matière de recherche

Un accès facile et rapide à la littérature de la recherche fondamentale dans le domaine des sciences, du génie, de la santé et de l'environnement constitue une condition *sine qua non* de la compétitivité des chercheurs canadiens sur la scène internationale. Les études portant sur la productivité des universités canadiennes, britanniques et américaines confirment qu'il existe une corrélation significative entre l'accès aux ressources de bibliothèque et la productivité universitaire en matière de recherche. La licence de sites offre la possibilité de fournir ce genre d'accès à plus de 34 000 chercheurs universitaires et 76 000 étudiants de deuxième et troisième cycle au Canada. On conseille aux institutions désireuses de hausser leur niveau de productivité en ce domaine de mettre l'accent sur les dépenses de bibliothèque et les nouvelles technologies (H. Dundar and D. Lewis, \*Determinants of research productivity in higher education+. *Research in higher education* 39(1998), 607).

La disponibilité croissante des ressources électroniques a permis aux chercheurs de prendre conscience de la grande importance des périodiques électroniques pour leur recherche. Ils font remarquer qu'une plus grande facilité d'accès leur permet de sauver du temps et, en un mot, d'accroître leur productivité (C. Jenkins. \*User studies: electronic journals and user response to new modes of information delivery+. *Library Acquisitions* 21(Fall 1997) 355-363). Selon les données fournies par OhioLINK, un consortium dans l'État de l'Ohio, lorsque les chercheurs dans toutes les universités de l'État ont accès aux périodiques électroniques, ils utilisent un plus large éventail de matériel de recherche. Les résultats d'une analyse des deux premières années d'opération d'un système de licences de sites pour l'ensemble de l'État montrent que plus de 50 % des titres consultés sont des titres qui n'étaient pas antérieurement disponibles en imprimé dans les bibliothèques universitaires. (Présentation à la cinquième conférence de l'International Coalition of Library Consortia (ICOLC), le 4 mars 1999).

## 2.3 Formation

Afin de pouvoir consulter les sources électroniques à partir d'un poste de travail, les chercheurs individuels devront apprendre à effectuer des recherches dans des bases de données et à naviguer des réseaux, tant pour maximiser le temps de recherche électronique que pour obtenir des résultats pertinents. Les compétences en recherche d'information électronique serviront non seulement pour les projets de recherche actuels mais aussi pour ceux de l'avenir.

Pour atteindre les objectifs que le Canada s'est fixé en matière de recherche, il est primordial que les étudiants de deuxième et de troisième cycle, les chercheurs de l'avenir, aient accès à cet environnement électronique émergent. L'accès au matériel de recherche est essentiel pour ces étudiants. Une partie importante de leur expérience d'apprentissage consiste à explorer le vaste éventail de la littérature de recherche disponible dans leur domaine de compétence et à pouvoir consulter l'ensemble des études qui ont été effectuées antérieurement dans leur domaine de recherche. Avec le PCLNS, non seulement

---

les étudiants de deuxième et de troisième cycle auront-ils la possibilité de consulter un plus large éventail de matériel de recherche, mais ils pourront développer les compétences nécessaires en recherche de l'information pour satisfaire à tous leurs besoins.

#### 2.4 Collaboration

Cette plus grande collaboration mènera à une productivité accrue en matière de recherche. Les licences de sites fourniront un soutien continu et uniforme aux chercheurs associés aux universités participantes. En éliminant la réalité existante des institutions \*nanties et démunies+, le PCLNS permettra aux chercheurs hautement qualifiés des plus petites universités ou des universités qui sont isolées en raison de leur emplacement géographique de travailler sur le même pied d'égalité que leurs collègues partout ailleurs. Grâce à cette nouvelle capacité de consulter une source de connaissances encore plus vaste et complète, les équipes interdisciplinaires seront encouragées à atteindre des sommets de productivité encore plus élevés.

Au cours de la durée du PCLNS, les bibliothèques universitaires travailleront en collaboration avec les chercheurs, les éditeurs et les autres partenaires pour appuyer la transformation du système de communication savante de manière à répondre aux besoins des chercheurs canadiens. Cette collaboration fournira une \*infostructure+ de recherche, élément aussi essentiel à l'infrastructure de recherche productive qu'un réseau informatique stable, des laboratoires bien équipés et un personnel hautement compétent. Ainsi donc, les composantes présentées dans cette proposition touchent le cœur même des plans de recherche et de formation des universités.

---

**SECTION 3 : FINANCEMENT****3.1 Participation des institutions**

Nous demandons à la FCI de financer ce projet jusqu'à hauteur de 20 millions de dollars, les institutions participantes s'engagent à trouver 30 millions de dollars de fonds de contrepartie. Ces sommes seront dépensées sur trois ans afin d'atténuer les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat et de bâtir un ensemble de contenus permettant, tant par son envergure que par sa variété, d'atteindre les objectifs de transmutation du projet, de donner aux bibliothèques suffisamment de temps pour réduire leur dépendance envers les formats imprimés et leur permettre d'ajuster leur budget en conséquence. Ainsi, selon la FCI, \*l'étape d'acquisition\* du projet pourrait s'étendre sur toute la période de trois ans.

Toutefois, \*l'étape d'exploitation\* du projet débutera au cours de la deuxième année de financement de la FCI, une fois que les structures organisationnelles et la majorité des licences de sites auront été mises en place, et chevauchera la période d'acquisition. Pour satisfaire aux conditions de la FCI, qui exigent l'exploitation des initiatives pendant cinq ans après l'étape d'acquisition, les institutions signataires au PCLNS doivent s'engager envers le projet pour une période totale de six ans.

La FCI sait pertinemment que le dynamisme du marché de l'information et l'accélération des changements technologiques influenceront durant cette période sur l'évolution des contenus, de la tarification et des modes de livraison des données. Le projet permettra de tester tous les aspects des licences nationales de sites: administration, financement, contenus, livraison. Les participants s'engagent par conséquent envers le projet dans son ensemble. Ils adhèrent à un projet, et non simplement à une liste sélective de produits électroniques spécifiques. Cet engagement fonde la durabilité du projet et constitue l'armature d'une planification de la période post-subsventions.

**3.2 Index d'impact**

Cet index établit le mode de financement du Projet-pilote triennal de licences nationales de sites. Il en répartit, entre chacune des régions/provinces, le coût total (50 millions de dollars), soit la contribution de la FCI (20 millions de dollars) et les fonds de contrepartie (30 millions de dollars) qui sont requis. Les groupes régionaux de bibliothèques<sup>7</sup> ont effectué d'autres répartitions des coûts et retombées entre leurs membres. Vous trouverez les détails dans les documents du budget qui accompagnent la proposition.

Cette méthode garantit au Projet-pilote un financement continu, et permettra aux institutions de budgétiser les coûts prévisibles pour les trois années du

---

<sup>7</sup> Council of Atlantic University Librarians/Conseil des directeurs(trices) de bibliothèque des universités de l'Atlantique (CAUL/CDBUA); Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ); Ontario Council of University Libraries (OCUL); Council of Prairie and Pacific University Libraries (COPPUL).

projet ainsi que de planifier ses conditions de survie au terme de la période de financement de la FCI.

### 3.3 Critères utilisés par l'index d'impact

Les données utilisées par l'index d'impact sont tirées des données institutionnelles rassemblées par l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) telles que communiquées par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC). Les critères retenus (corps professoral de tous les niveaux, inscriptions aux études supérieures, recherche subventionnée) reflètent la composition de la communauté universitaire de recherche.

Les critères retenus répondent aux conditions suivantes:

- il s'agit de mesures objectives fournies publiquement à un organisme indépendant;
- il s'agit de facteurs que les institutions ont tout intérêt à valoriser;
- il s'agit de critères relativement stables d'une année à l'autre.

On a établi une moyenne des trois critères afin de créer une représentation équilibrée et éviter toute distorsion attribuable à la prépondérance d'un seul facteur.

De plus, et ce afin de fixer un seuil national de participation au Projet-pilote, 25 % des coûts totaux du projet, des fonds de la FCI et des fonds de contrepartie sont répartis également entre les quatre régions (Atlantique, Québec, Ontario, Ouest), une répartition proportionnelle selon les trois critères susmentionnés s'appliquant donc au reste (75 %).

#### **Tableau (en annexe)**

Tableau 1	-	Répartition proportionnelle régionale des incidences du projet
	-	présente les coûts totaux du projet au sein de chacune des régions, la proportion du financement de la FCI, ainsi que les fonds de contrepartie qui seront requis.
Tableau 2	-	Contribution annuelle de la CFI/Fonds de contrepartie, par région
	-	présente les avantages du projet et les fonds de contrepartie qui seront requis annuellement au cours des trois ans.

	ATLANTIC		QUEBEC		ONTARIO		WEST		TOTAL	
	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%	No.	%
All ranks faculty <sup>1</sup>	4,183	12.19%	8,705	25.36%	12,416	36.17%	9,022	26.28%	34,326	100.00%
Graduate enrollment <sup>2</sup>	4,542	5.97%	22,971	30.21%	28,144	37.02%	20,370	26.79%	76,027	100.00%
Sponsored research <sup>3</sup>	98,868	5.46%	504,004	27.85%	750,844	41.49%	456,103	25.20%	1,809,819	100.00%
Overall average		7.87%		27.81%		38.23%		26.09%		100.00%
**25% of project benefits/costs divided equally among the regions (base), 75% allocated according to overall average above (proportion)										
\$50M total project	\$6,077,895		\$13,552,795		\$17,459,563		\$12,909,747		\$50,000,000	
Base		\$3,125,000		\$3,125,000		\$3,125,000		\$3,125,000		\$12,500,000
Proportion		\$2,952,895		\$10,427,795		\$14,334,563		\$9,784,747		\$37,500,000
\$20M CFI contribution	\$2,431,158		\$5,421,118		\$6,983,825		\$5,163,899		\$20,000,000	
Base		\$1,250,000		\$1,250,000		\$1,250,000		\$1,250,000		\$5,000,000
Proportion		\$1,181,158		\$4,171,118		\$5,733,825		\$3,913,899		\$15,000,000
\$30M matching funds required	\$3,646,737		\$8,131,677		\$10,475,738		\$7,745,848		\$30,000,000	
Base		\$1,875,000		\$1,875,000		\$1,875,000		\$1,875,000		\$7,500,000
Proportion		\$1,771,737		\$6,256,677		\$8,600,738		\$5,870,848		\$22,500,000
Region's % of project total	12.16%		27.11%		34.92%		25.82%		100.00%	

NB: Statistical data provided by AUCC

1 CAUBO stats, 1996

2 CAUBO stats for fulltime status, 1997

3 CAUBO stats, total expenditures in millions \$, 1996/97

REGION	Year 1	Year 2	Year 3	Total
ATLANTIC (12.1558%)				
CFI contribution	\$746,487	\$800,653	\$884,018	\$2,431,158
Matching funds required	\$1,119,730	\$1,200,980	\$1,326,027	\$3,646,737
Total project	\$1,866,217	\$2,001,633	\$2,210,045	\$6,077,895
QUEBEC (27.1056%)				
CFI contribution	\$1,664,555	\$1,785,336	\$1,971,227	\$5,421,118
Matching funds required	\$2,496,832	\$2,678,005	\$2,956,840	\$8,131,677
Total project	\$4,161,387	\$4,463,341	\$4,928,067	\$13,552,795
ONTARIO (34.9191%)				
CFI contribution	\$2,144,383	\$2,299,984	\$2,539,458	\$6,983,825
Matching funds required	\$3,216,575	\$3,449,975	\$3,809,188	\$10,475,738
Total project	\$5,360,958	\$5,749,959	\$6,348,646	\$17,459,563
WEST (25.8195%)				
CFI contribution	\$1,585,575	\$1,700,627	\$1,877,697	\$5,163,899
Matching funds required	\$2,378,363	\$2,550,940	\$2,816,545	\$7,745,848
Total project	\$3,963,938	\$4,251,567	\$4,694,242	\$12,909,747
CANADA (100%)				
CFI contribution	\$6,141,000	\$6,586,600	\$7,272,400	\$20,000,000
Matching funds required	\$9,211,500	\$9,879,900	\$10,908,600	\$30,000,000
Total project	\$15,352,500	\$16,466,500	\$18,181,000	\$50,000,000

## **SECTION 4: ADMINISTRATION ET GESTION**

### 4.1 Principes

La gestion du PCLNS tiendra compte des principes suivants :

- Les structures de régie et de gestion assureront un processus décisionnel responsable et consensuel, ainsi que la répartition équitable des coûts et des avantages entre les institutions participantes.
- Le projet servira de prototype pour d'autres projets dont l'envergure pourrait dépasser les domaines de la science, du génie, de la santé et de l'environnement.

### 4.2 Le Comité directeur des licences nationales de sites

Le PCLNS sera dirigé par le Comité directeur des licences nationales de sites qui devra rendre compte aux bibliothèques participantes et à l'organisme de financement. Il est entendu que la composition du Comité directeur des LNS pourrait changer au fur et à mesure que le projet évolue, afin d'accueillir de nouveaux participants et d'inclure des compétences précises.

Les responsabilités du Comité directeur des LNS comprendront :

élaborer les politiques régissant le projet;

- assurer l'efficacité du développement, de la gestion, de l'évaluation et de l'imputabilité financière du projet conformément aux exigences du mandat de la FCI;
- consulter tous les membres et les affiliés afin de créer un climat propice à leur participation à la prise de décision;
- assurer la gestion efficace du projet par l'entremise d'un Sous-comité de gestion;
- embaucher le gestionnaire du projet, et faire l'évaluation de son travail;
- former un Comité de négociation et nommer le ou les principaux négociateurs, et créer s'il y a lieu d'autres groupes de travail nécessaires à la réalisation du projet;
- approuver la signature des licences et des contrats;
- informer les universités, les milieux de la recherche ainsi que les bibliothèques de l'évolution du projet.

Le Comité directeur comprendra onze (11) membres et sera présidé par le vice-recteur ou un officier de l'université agent de liaison, conformément au choix du Comité.

- quatre (4) bibliothécaires en chef d'université, soit un (1) désigné par chacune des quatre régions;
- un (1) vice-recteur d'université ayant des responsabilités e/n matière de recherche, choisi par l'AUCC;

- 
- deux (2) représentants des chercheurs universitaires; le CRSNG et le CRM seront invités à nommer un représentant chacun;
  - un (1) représentant de la haute administration de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC);
  - un (1) officier de l'institution agent de liaison, au choix de cette institution;
  - le gestionnaire du projet (membre d'office);
  - le directeur général de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) (membre d'office).

#### 4.3 Sous-comité de gestion

Le Sous-comité de gestion relèvera du Comité directeur des LNS et aura la responsabilité :

- d'assurer la mise en oeuvre efficace de la politique du Comité directeur des LNS

Le Sous-comité de gestion comprendra les quatre (4) membres suivants :

- un (1) directeur de bibliothèque d'université, choisi parmi les quatre directeurs de bibliothèque membres du Comité directeur des LNS (président)
- le directeur général de l'ABRC/CARL
- un représentant de l'institution agent de liaison
- le gestionnaire de projet du PCLNS

#### 4.4 Gestionnaire de projet du PCLNS

Le gestionnaire du projet relèvera du PCLNS, et assumera les responsabilités suivantes:

- S** faire partie du Sous-comité de gestion et du Comité de négociation;
- S** actualiser les licences et les contrats suite à leur approbation par le Comité directeur, de concert avec l'institution agent de liaison;
- S** administrer et gérer les finances et les contrats;
- S** coordonner la mise en oeuvre du projet et communiquer avec les membres et autres intervenants en matière de fonctionnement;
- S** superviser le personnel affecté au projet.

#### 4.5 Association des bibliothèques de recherche du Canada / Canadian Association of Research Libraries

Le rôle de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) sera de:

- S** faciliter la formation du Comité directeur des LNS et de convoquer sa première réunion;
- S** fournir par son Secrétariat, sur une base contractuelle, des services de secrétariat au Comité directeur et au gestionnaire du projet;

- S contribuer à la gestion efficace du projet, par la participation du directeur général de l'ABRC/CARL au Sous-comité de gestion;
- S faire progresser la planification des étapes ultérieures du projet et du développement sur la scène nationale des services de bibliothèque faisant appel aux ressources numériques.

#### 4.6 L'institution agent de liaison

L'institution agent de liaison aura pour rôle de:

- S présenter le PCLNS à la Fondation canadienne pour l'innovation au nom de tous les signataires (les co-participants au projet);
- S assurer la gestion efficace du projet, en siégeant au Comité directeur des LNS et au Sous-comité de gestion;
- S signer les contrats et les sous-contrats suite à leur approbation par le Comité directeur;
- S servir d'agent fiscal auprès de la FCI (comptabilité et rapports).

L'Université d'Ottawa se caractérise par un certain nombre d'atouts qui la rend représentative des participants potentiels au Projet, et sans doute toute désignée pour servir d'agent de liaison:

- S comme les institutions participantes de plus grande envergure, elle offre un large éventail de programmes d'études supérieures et professionnels, incluant la médecine et le droit; mais elle fait cependant partie des institutions de moyenne grandeur;
- S elle est une institution bilingue;
- S elle loge actuellement le Secrétariat de l'ABRC/CARL;
- S elle est située dans la même ville que d'autres intervenants nationaux comme la FCI, l'AUC, l'ICIST et la Bibliothèque nationale du Canada.

#### 4.7 L'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST)

Bien qu'elle reconnaisse que le PCLNS est un projet triennal, la communauté des bibliothèques universitaires a l'intention de créer des liens futurs avec d'autres milieux de recherche canadiens concernant le développement d'une bibliothèque numérique. L'ICIST est un partenaire important à cet égard. On estime que son rôle évoluera au fur et à mesure des progrès du PCLNS.

L'ICIST aura pour rôle de:

- à titre de membre de l'ABRC/CARL, appuyer le PCLNS en partageant avec lui les résultats et les avantages découlant de la mise en oeuvre de son réseau de connaissances scientifiques;
- S conseiller au besoin le Comité directeur sur des questions comme les normes nationales, les développements pertinents de la bibliothèque numérique sur la scène nationale et internationale, etc.;

- S participer aux travaux du Comité de négociation afin de favoriser la synergie des négociations menées par les différents secteurs et l'extension future des modèles et structures contractuels à d'autres secteurs que celui des universités et à d'autres domaines que ceux des sciences, de la technologie et de la médecine;
- S prendre éventuellement en sous-traitance certains aspects du projet, au jugement du Comité directeur (comme par exemple l'entreposage de dossiers rétrospectifs - fichiers électroniques ou documents imprimés, l'archivage de données électroniques, la mise en vigueur de conventions internationales, etc.).

#### 4.8 Bibliothèque nationale du Canada (BNC)

La Bibliothèque nationale du Canada (BNC) aura pour rôle de:

- S conseiller au besoin le Comité directeur sur des questions comme les normes nationales, les développements pertinents de la bibliothèque numérique sur la scène nationale et internationale, etc.;
- S participer aux travaux du Comité de négociation afin de favoriser la synergie des négociations menées par les différents secteurs et l'extension future des modèles et structures contractuels à d'autres secteurs que celui des universités et à d'autres domaines que ceux des sciences, de la technologie et de la médecine;
- S prendre éventuellement en sous-traitance certains aspects du projet, au jugement du Comité directeur (comme par exemple l'entreposage de dossiers rétrospectifs - fichiers électroniques ou documents imprimés, l'archivage de données électroniques, la mise en vigueur de conventions internationales, etc.).

**SECTION 5: ACQUISITION DES CONTENUS**

Le Projet-pilote vise essentiellement à obtenir des licences pour des contenus numériques, particulièrement sous la forme de périodiques électroniques publiés par un groupe important d'éditeurs. Les bibliothèques ont établi une liste impressionnante de titres d'intérêt immédiat pour les chercheurs universitaires et répondant aux exigences du mandat de la FCI (voir liste suivante). Ces titres représentent des sources de toute première importance publiées par des éditeurs scientifiques, techniques et médicaux, et comprennent également des sources en sciences sociales utiles aux disciplines faisant partie du mandat de la FCI (comme par exemple les sciences de l'environnement). On peut estimer au bas mot le coût régulier de ces contenus à environ 101 millions de dollars sur quatre ans, et ce sans tenir compte de l'inflation.

**5.1 Principes**

Le PCLNS devra respecter les principes suivants concernant le contenu :

- Le contenu devra répondre aux nombreux besoins du milieu de la recherche.
- Le contenu devra inclure des documents en français et en anglais et, dans la mesure du possible, tenir compte du contenu canadien.

Le dynamisme du marché de l'information, l'apparition de nouveaux produits et la nécessité pour les bibliothèques d'être en position de force lors des négociations rendent inappropriée pour le moment toute recommandation relative à des titres spécifiques de périodiques ou d'autres produits offerts par les éditeurs. La liste ci-dessus ne se veut qu'un point de départ et sera modifiée lors des négociations nationales décrites plus loin. Cette approche permettra aux bibliothèques d'être en position beaucoup plus avantageuse lorsqu'il s'agira d'acquérir un éventail de contenus tenant compte du budget et du calendrier du Projet-pilote.

Titres	Description
<p>Périodiques de l'Academic Press  <a href="http://www.apnet.com/">http://www.apnet.com/</a></p>	<p>Présente 174 périodiques électroniques, notamment dans les domaines de recherche suivants : biochimie, biologie, science biomédicale, chimie, médecine clinique, génie, sciences environnementales et mathématiques.</p>
<p>Beilstein/Gmelin  <a href="http://www.beilstein.com/products/xfire/">http://www.beilstein.com/products/xfire/</a>  <a href="http://info.cas.org/ONLINE/DBSS/gmelinss.html">http://info.cas.org/ONLINE/DBSS/gmelinss.html</a></p>	<p>Beilstein : ressources en chimie organique qui comprennent le texte intégral de documents sur les structures et les réactions ainsi que 60 périodiques (1994-) remplis de données écologiques et physiologiques. La base de données Gmelin est une base de données structurelle et documentaire qui recense la documentation dans les domaines de la chimie inorganique et organométallique. Elle regroupe les 112 plus importants périodiques de chimie organique, physique et organométallique, ainsi que d'autres périodiques traitant de la physique, depuis 1970 jusqu'à présent.</p>
<p>BIOSIS  <a href="http://www.biosis.org/htmls/common/site.html">http://www.biosis.org/htmls/common/site.html</a></p>	<p>Outil principal utilisé par les scientifiques de la vie pour indexer et résumer le matériel de recherche, la base de données BIOSIS recense la documentation publiée à travers le monde dans les domaines de la biologie, la médecine et la zoologie.</p>
<p>Périodiques de Blackwell Science  <a href="http://www.blackwell-science.com/online/default.htm">http://www.blackwell-science.com/online/default.htm</a></p>	<p>Cet éditeur de publications internationales dans les domaines de la science, de la technologie et de la médecine, présente plus de 200 titres de périodiques en ligne.</p>
<p>Publications CAB International  <a href="http://www.cabi.org/">http://www.cabi.org/</a></p>	<p>Comprend des ouvrages dans les domaines de la zootechnie et de la science vétérinaire, la biodiversité, la protection des récoltes, les ressources naturelles et environnementales et la science des plantes.</p>
<p>Cambridge Scientific Abstracts  <a href="http://www.csa.com/siteV3/productsandservices.html">http://www.csa.com/siteV3/productsandservices.html</a></p>	<p>Accès en ligne au texte intégral et à des résumés d'articles d'environ 50 périodiques et de comptes rendus de conférences dans les domaines suivants : science aquatique et pêche, science biomédicale, ingénierie et informatique, science environnementale, études de marché, science des matériaux et sciences sociales.</p>

Titres	Description
Chemical Abstracts/CAS <a href="http://info.cas.org/welcome.html">http://info.cas.org/welcome.html</a>	Les bases de données principales, Chemical Abstracts (CA) et REGISTRY donnent accès à plus de 14 millions de documents de référence et à plus de 19 millions de dossiers sur les substances. CAS produit aussi des bases de données portant sur les réactions chimiques, les produits chimiques disponibles sur le marché, les produits chimiques réglementés et les composés chimiques brevetés.
Community of Science <a href="http://www.cos.com/">http://www.cos.com/</a>	Cette base de données de l'Université Johns Hopkins est axée sur le Web et recense le profil des chercheurs, les organismes de recherche et les organismes de financement qui encouragent les initiatives concertées de recherche dans les domaines de la biomédecine, la physique, la chimie, l'ingénierie et les sciences sociales. Donne aussi accès sur le Web à de l'information en médecine, géologie et ingénierie.
Compendex Plus (Engineering Information Inc.) <a href="http://www.ei.org/">http://www.ei.org/</a>	Cette base de données interdisciplinaire et exhaustive indexe des résumés de documents publiés à travers le monde entier sur tous les aspects du génie (mécanique, chimique, civil, informatique et électrique), des sciences appliquées et de la technologie. Des résumés sont préparés à partir d'articles de périodiques, de rapports techniques et de comptes rendus de conférences.
Core Biomedical Collection (Ovid Online) <a href="http://www.ovid.com/db/databases/cccbc.htm">http://www.ovid.com/db/databases/cccbc.htm</a>	Donne accès au texte intégral d'importants périodiques du domaine de la biomédecine, à partir de 1993.
Périodiques d'Elsevier Science <a href="http://www.sciencedirect.com/science/page/static/splash_about.html">http://www.sciencedirect.com/science/page/static/splash_about.html</a>	Donne accès au texte intégral de plus de 1 100 périodiques scientifiques dans les domaines des sciences de la vie, de la médecine et des sciences sociales.
Périodiques de la HighWire Press <a href="http://highwire.stanford.edu/">http://highwire.stanford.edu/</a>	Marque d'éditeur électronique de l'Université Stanford. Présente des périodiques ayant une incidence importante dans les domaines scientifiques, techniques et médicaux, lesquels ont été revus par des pairs et sont publiés par des éditeurs sans but lucratif.

<p>Périodiques de l'IEEE <a href="http://www.ieee.org/products/electronicproducts.html">http://www.ieee.org/products/electronicproducts.html</a></p>	<p>Donne accès à des images en pleines pages de collections de périodiques de l'IEEE et de l'IEE, ainsi qu'à des transactions, des délibérations et des normes.</p>
<p>INSPEC <a href="http://www.iee.org.uk/publish/inspec/">http://www.iee.org.uk/publish/inspec/</a></p>	<p>Chef de file de langue anglaise de services d'indexation et de rédaction de résumés, cette base de données donne accès à de la documentation internationale scientifique et technique dans les domaines de la physique, du génie électrique, de l'électronique, des communications, du génie de contrôles automatiques, des ordinateurs, de l'informatique et de la technologie de l'information. Elle présente près de 4 000 périodiques et plus de 2 000 comptes rendus de conférences, titres et dissertations.</p>
<p>Institute of Electrical Engineers (IEE) <a href="http://ioj.iee.org.uk/ioj_info.html">http://ioj.iee.org.uk/ioj_info.html</a></p>	<p>Présente des périodiques revus par des membres de l'IEE, y compris des lettres électroniques, et 12 titres de travaux de l'IEE portant sur le génie électrique, électronique et informatique.</p>
<p>Institute of Physics (IoP) <a href="http://www.iop.org/">http://www.iop.org/</a></p>	<p>Présente 34 périodiques couvrant toutes les branches de la physique pure et appliquée et six revues y compris la revue de renommée internationale Physics World.</p>
<p>Institution of Civil Engineers (ICE) <a href="http://www.ice.org.uk/">http://www.ice.org.uk/</a></p>	<p>Couverture en ligne de 11 périodiques portant sur le domaine du génie civil et structurel. Comprend les travaux de l'ICE ainsi que les périodiques Thomas Telford.</p>
<p>Périodiques de Kluwer Academic Publishers <a href="http://www.wkap.nl/kaphtml.htm/ONLINEJOURNALS">http://www.wkap.nl/kaphtml.htm/ONLINEJOURNALS</a></p>	<p>Kluwer Online donne accès au texte intégral de plus de 400 périodiques scientifiques, y compris des titres de Chapman and Hall et Plenum Publishers.</p>
<p>Bases de données Micromedia/SilverPlatter <a href="http://www.micromedia.on.ca">http://www.micromedia.on.ca</a></p>	<p>Éditeurs et distributeurs canadiens d'une variété de périodiques signalitiques, analytiques et plein texte traitant de nombreux aspects de la science, des sciences sociales, de la technologie et de la médecine.</p>
<p>Revue de presses scientifiques du Conseil national de recherche du Canada <a href="http://www.nrc.ca/cisti/journals/journalf.html">http://www.nrc.ca/cisti/journals/journalf.html</a></p>	<p>Présente les 14 revues scientifiques du CNRC portant sur les domaines suivants : le génie, les sciences de l'ingénieur, la chimie, la biologie, la physique, la recherche forestière et le génome.</p>

<p>Pascal  <a href="http://www.inist.fr/pascal/pascal.htm">http://www.inist.fr/pascal/pascal.htm</a></p>	<p>Base de données bibliographique, multidisciplinaire et multilingue qui couvre l'essentiel de la littérature mondiale en sciences, technologie et médecine. Produite par l'Institut de formation scientifique et technique (INIST), cette base contient plus de 12,2 millions de références bibliographiques à des périodiques, rapports et comptes rendus de conférences internationales et met l'accent sur les documents de recherche français et européens. Elle peut être consultée à partir de mots clés en français, en anglais ou en espagnol.</p>
<p>Périodiques de la SPARC (Scholarly Publishing &amp; Academic Resources Coalition)  <a href="http://www.arl.org/sparc/factsheet.html">http://www.arl.org/sparc/factsheet.html</a></p>	<p>SPARC est une alliance de bibliothèques qui encourage la compétition dans le domaine des communications savantes. SPARC crée des partenariats avec des éditeurs intéressés à mettre en oeuvre des solutions de rechange économiques et de qualité aux publications dispendieuses. Elle compte déjà des partenariats avec l'American Chemical Society, l'Evolutionary Ecology Research et la Royal Society of Chemistry.</p>
<p>Périodiques Springer-Verlag  <a href="http://www.springer.de/product/index.html">http://www.springer.de/product/index.html</a></p>	<p>Springer Science Online donne accès à des périodiques dans les domaines de la chimie, l'informatique, l'économie, la gestion, le génie, les sciences environnementales, la géoscience, le droit, les sciences de la vie, les mathématiques, la médecine et la physique.</p>
<p>Web of Science  <a href="http://333.isinet.com/prodserv/citation/websci.html">http://333.isinet.com/prodserv/citation/websci.html</a></p>	<p>Ce service de la Institute of Scientific Information permet de chercher des références citées et des liens aux textes intégraux d'articles cités. Présente plus de 8 400 périodiques dans les domaines des sciences et des sciences sociales.</p>
<p>Wiley Interscience  <a href="http://www.interscience.wiley.com/moreinfo/welcome.htm">http://www.interscience.wiley.com/moreinfo/welcome.htm</a></p>	<p>Présente 400 périodiques dans les domaines scientifiques suivants : <u>technologie, médecine et professions commerciales et du droit.</u></p>

## 5.2 Stratégie et processus des négociations

Le PCLNS devra respecter les principes suivants concernant les négociations :

- Le projet adoptera une stratégie de négociation et un processus souple, afin de bien positionner les bibliothèques sur le marché de l'information;
- la mise en oeuvre des licences nationales de sites sera fondée sur des méthodes d'acquisition solides et éthiques;
- dans la mesure du possible, les négociations et la mise en oeuvre des licences de sites devront s'inscrire dans le contexte du consensus international émergent concernant les principes d'exploitation de licences et d'accès aux sources d'information numériques;
- les négociations doivent obtenir des meilleurs prix pour les institutions participantes par rapport à ce qu'elles auraient pu obtenir individuellement.

Le Comité directeur des LNS sera chargé d'élaborer un ensemble de principes relatifs aux licences des produits électroniques pour baliser le processus de négociations. Ces principes porteront sur des questions comme:

les droits d'accès

- les droits d'auteur et de propriété intellectuelle
- l'utilisation licite
- les méthodes de contrôle
- la protection de la vie privée et de la confidentialité
- l'utilisation appropriée de ressources astreintes aux licences
- l'authentification
- l'archivage et la conservation
- la fonctionnalité y compris l'accessibilité
- les mesures à prendre en cas d'incompétence des fournisseurs
- les rapports statistiques et autres
- les tierces parties
- les droits de cessation
- les stratégies relatives à la tarification

Ces principes tiendront compte dans la mesure du possible des discussions, consensus et énoncés internationaux relatifs à ces questions. On trouve sur le web plusieurs exemples dont on peut s'inspirer pour adapter rapidement ce type de principes au contexte canadien. Ainsi:

American Association of Law Libraries, American Library Association, Association of Academic Health Sciences Libraries, Association of Research Libraries, Medical Library Association, Special Library Association.  
*Principles for Licencing Electronic Resources.*  
<http://www.arl.org/scomm/licensing/principles.html>

California State University. *Principles for CSU Acquisition of Electronic Information Resources* .

<http://www.co.calstate.edu/irt/seir/EIR/prin.html>

Dutch/German University Libraries. *Joint Licensing Principles (October 27, 1997)*.

<http://cwis.kub.nl/~dbi/english/license/licprinc.htm>

International Coalition of Library Consortia (ICOLC). *Statement of Current Perspectives and Preferred Practices for the Selection and Purchase of Electronic Information (March 25, 1998)*.

<http://www.library.yale.edu/consortia/statement.html>

National Electronic Site Licence Initiative (NESLI). *Draft Model Licence (September 29, 1998)*.

<http://www.nesli.ac.uk/nesli-licence.html>

Task Force on the CIC Electronic Collection. *Assumptions and Guiding Principles for Near-Term Initiatives*.

<http://NTX2.cso.uiuc.edu/cic/cli/licguide.html>

University of California. *Principles for Acquiring and Licensing Information in Digital Formats (May 22, 1996)*.

<http://sunsite.berkeley.edu/Info/principles.html>

### 5.3 Comité de négociation

On mettra sur pied un Comité de négociation, relevant du Comité directeur, qui aura pour rôle de:

- S formuler les spécifications et élaborer les appels d'offres;
- S évaluer les propositions;
- S fournir une direction fonctionnelle au ou aux négociateurs en titre; seuls les négociateurs en titre pourront diriger les négociations.
- S superviser la négociation des licences, y compris en donnant des conseils tactiques au ou aux négociateurs en titre;
- S recommander au Comité directeur la terminologie relative aux licences et aux contrats.

Le Comité de négociation comprendra les membres suivants:

- S un (1) bibliothécaire en chef d'université, choisi à partir des membres du Comité directeur, qui jouera le rôle d'agent de liaison avec le Comité directeur;
- S le gestionnaire du projet;
- S quatre (4) bibliothécaires, un de chaque région, possédant une expérience des services et des collections électroniques, et ayant déjà participé à des négociations;
- S un (1) représentant de l'ICIST;
- S un (1) représentant de la Bibliothèque nationale du Canada;
- S un (1) conseiller technique ou expert en systèmes;

---

S un (1) conseiller financier.

Le Comité directeur nommera le ou les négociateurs en titre sur recommandation du Comité de négociation.

#### 5.4 Calendrier

Le calendrier suivant devrait permettre de fournir l'accès aux périodiques électroniques prévu par le projet à la date butoir d'avril - juin 2000 :

avril 1999	formation du PCLNS par les participants sous la direction de l'ABRC/CARL;
mai 1999	mise sur pied du Comité de négociation;
mai-juin 1999	formulation des spécifications relatives aux licences;
juin août 1999	recrutement d'un gestionnaire de projet pour le PCLNS
juin-août 1999	élaboration des appels d'offres;
sept 1999	lancement des appels d'offres aux éditeurs et fournisseurs;
octobre 1999	évaluation des réponses aux appels d'offres;
	établissement des priorités de négociation;
oct.-déc. 1999	déroulement des négociations;
janvier-avril 2000	confirmation et actualisation des licences;
avril-juin 2000	accès ouvert aux usagers.

---

**SECTION 6: MODES D'ACCÈS ET DE LIVRAISON****6.1 Principes**

Le PCLNS devra respecter les principes suivants concernant la livraison des produits électroniques :

- Les modes d'accès et de livraison du contenu électronique varieront selon la nature des produits finalement autorisés.
- Il sera possible d'utiliser une variété de stratégies appropriées aux contenus spécifiques offerts par les fournisseurs, y compris les sites maintenus par les fournisseurs, les sites régionaux ou les infrastructures locales de la bibliothèque hôte.
- L'activation des licences, là où il sera clairement démontré que les infrastructures locales l'emportent sur les sites maintenus par les fournisseurs, visera l'optimisation des économies d'échelle, une solidité adéquate d'accès, et l'élimination des dédoublements excessifs d'infrastructures ainsi que la simplification administrative.
- Tous les mécanismes de livraison entérinés par ce projet respecteront les exigences techniques du passage à l'an 2000.

**6.2 Responsabilités pour les infrastructures de matériels et de logiciels**

Le PCLNS vise essentiellement à maximiser les investissements des institutions pour l'acquisition de sources électroniques de recherche; l'accent est mis en un mot sur l'enrichissement des contenus et la vérification de la possibilité d'obtention de licences nationales pour les ressources électroniques d'intérêt pour la recherche.

L'examen des dépenses actuelles des bibliothèques de recherche montre clairement qu'un projet financé par la FCI à hauteur de 50 millions de dollars ne couvre qu'une petite partie des fonds requis pour l'acquisition des périodiques scientifiques, techniques et médicaux. Il s'avère donc nécessaire, pour maximiser le pouvoir de négociation des bibliothèques et mettre efficacement au banc d'essai le concept des licences nationales de sites avec des contenus aussi variés et substantiels que possible, de consacrer le gros des fonds (soit la subvention de la FCI et les fonds de contrepartie) aux contenus plutôt qu'à la mise en place de matériels et de logiciels à l'échelle locale ou régionale. On s'attend bien sûr à ce que la réalisation du projet entraîne des développements parallèles dans ce domaine, et même que la disponibilité croissante des contenus numériques les accélère, mais les fonds pour ce faire devront provenir d'autres sources. L'accent sur les contenus permettra la multiplicité d'accès aux ressources astreintes aux licences, à partir des postes de travail des usagers autorisés partout dans le réseau, et ceci constitue un avantage local marquant pour chaque institution et chaque région.

---

À son niveau le plus simple, tout chercheur ayant à sa disposition un ordinateur suffisamment puissant et branché sur Internet pourra avoir accès au contenu. Les périodiques électroniques et les bases de données seront acheminés par un réseau de base national soutenu par CANARIE, puis un réseau régional, d'université ou de département, pour ensuite être livrés aux postes de travail des chercheurs universitaires. Pour l'utilisation sur les lieux de l'université, les institutions participantes individuelles devront assurer l'accès à l'équipement et aux connexions Internet déjà en place. Il y aura inévitablement des variations dans la vitesse des réseaux et dans la largeur des bandes au niveau des réseaux locaux, universitaires, régionaux et nationaux et il faudra continuellement investir dans les infrastructures de réseaux, au fur et à mesure que les services numériques et les demandes des utilisateurs s'accroissent.

Le fait que le projet-pilote dure trois ans permettra d'élaborer une stratégie applicable aux nombreux domaines dépassant la question des contenus et définissant le concept de services numériques de bibliothèque à l'échelle nationale. Ainsi, le PCLNS servira de fondement pour d'autres projets concernant l'élaboration de collections numériques spécialisées, d'outils d'intégration et de recherche et de services à valeur ajoutée.

## **SECTION 7: ÉVALUATION ET VIABILITÉ**

### 7.1 Évaluation

La surveillance et l'évaluation du PCLNS sont essentielles à la réussite de la mise en oeuvre du projet au cours de la période pilote de trois ans et à sa viabilité une fois que le financement par la FCI sera terminé. L'évaluation doit tenir compte des changements rapides dans la technologie de l'information et des réseaux, des formats numériques, des modèles de contenu et des prix des éditeurs électroniques, ainsi que des lois (droits d'auteur, droits de propriété numérique, etc.). Elle doit aussi tenir compte des habitudes et de la fréquence d'utilisation des contenus par les chercheurs universitaires pendant l'étape de développement du projet. Cette évaluation permettra aux institutions participantes d'ajuster les services, la structure décisionnelle et la répartition des coûts selon le besoin.

En plus d'un suivi continu du projet axé sur l'utilisation des contenus et la rétroaction des participants, le PCLNS comprendra plusieurs composantes officielles d'évaluation :

- un examen de la direction/gestion du projet et des structures de négociation de licences, qui sera effectué au cours de la première année du projet, une fois que les licences de sites auront été octroyées;
- une analyse des coûts et des avantages financiers pour les institutions participantes, qui sera effectuée au cours des années 2 et 3 du projet;
- un examen global du projet et une analyse de l'incidence du projet sur les chercheurs, qui sera effectuée au cours de la troisième année.

Le financement de ces composantes d'évaluation est prévu au budget du projet pour le personnel, les contractuels, le matériel et les fournitures.

### 7.2 Viabilité

Le tableau 1 (Répartition proportionnelle régionale des incidences du projet) présente les avantages du projet, la proportion du financement de la FCI, ainsi que les fonds de contrepartie qui seront requis de chacune des régions au cours des trois années du projet. Il précise aussi le montant de fonds que chaque région doit mettre en place à la fin de la période de financement de la FCI.

Au cours de la période de trois ans, une variété de stratégies seront mises en place pour assurer la viabilité du projet une fois la période de financement par la FCI terminée. Ces stratégies comprennent :

- produire des revenus additionnels en étendant la participation aux licences à d'autres institutions admissibles à la FCI;

- produire des revenus additionnels par l'entremise de partenariats avec des institutions qui ne sont pas admissibles à la FCI (qui peuvent participer aux licences et qui doivent verser 100 % du coût);
- annuler les abonnements aux périodiques imprimés et, dans la mesure du possible, transférer les économies directes et indirectes aux licences nationales de sites;
- annuler les licences individuelles et régionales pour des produits électroniques, et dans la mesure du possible, transférer les économies directes et indirectes aux licences nationales de sites;
- étudier, à l'étape de négociation, la possibilité d'affecter une partie du financement à des coûts ponctuels, notamment les dossiers antérieurs de périodiques électroniques.